

# Zone H-201

La zone H-201 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type H (habitation), elle est à caractère résidentiel.

Elle comprend les propriétés contiguës à la rue Laval.

**Disposition particulière:**

Les propriétés contiguës à l'avenue Royale dans cette zone sont assujetties au règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA). Pour en savoir davantage, voir la fiche d'information intitulée « PIIA » et voir à la section « Avenue Royale et noyau villageois ».



## CLASSES D'USAGES

## H-201

<b>HABITATION</b>	H-1 Unifamiliale isolée	●
	H-2 Unifamiliale jumelée	●
	H-3 Bifamiliale isolée	●
<b>COMMERCE ET SERVICES</b>	C-1 Accommodation	●
<b>PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE</b>	P-3 Parc et espace vert	●
<b>RÉCRÉATION</b>	R-1 Récréation extensive	●

Disposition particulière: les maisons de tourisme pour la location de courte durée sont spécifiquement permises dans cette zone.

## NORMES D'IMPLANTATION

## DIMENSIONS (M)

<b>HAUTEUR MAXIMALE</b>	9
<b>MARGE DE REcul AVANT MINIMALE</b>	6
<b>MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.</b>	2
<b>SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.</b>	8
<b>MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.</b>	10
<b>DENSITÉ NETTE (LOG./HA)</b>	NA

Disposition particulière: les toits plats sont prohibés dans cette zone.